



L'Union des Consultants et Ingénieurs en Environnement

## Le renouvellement urbain face à la diminution de l'investissement public :

### Quels outils disponibles et quels leviers possibles ?

Jeudi 17 novembre 2016 - Lille

[www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)



une organisation :

en partenariat avec :



8h30

Accueil des participants

8h45

Introduction de bienvenue

- Christine Lafeuille, Directrice Adjointe Stratégie et Opérations Foncières, Métropole Européenne de Lille
- Thierry Blondel, Président de l'UCIE, Animateur de la conférence
- Marc Kaszynski, Fondation Initiatives Foncières et Territoriales Innovantes (FIFTI), Président de la conférence

## Thème A

**Sécuriser les opérations de valorisation foncière et Optimiser les coûts de remise en état et de requalification de « terrains à passif » : Comment faire et avec qui ?**

**Comment évaluer et caractériser les fonciers à passifs environnementaux ?**

09h00

Reconversion de sites industriels : outils et moyens réglementaires pour sécuriser les projets avec changement d'usage

- Pascal Péliniski, Chef de l'Unité Départementale de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse à Nancy (54), Responsable de la Mission Conversion des Sites dégradés de Lorraine - DREAL Grand Est

09h30

Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués : Nouvelles exigences, évolutions et conséquences financières

- Perrine Marchant, Responsable d'agence - Geosan

10h00

La caractérisation des déblais : outil essentiel pour surveiller la rentabilité de vos projets d'aménagement / infrastructure

- Liesbet Van Cauwenberghe, Directeur Opérationnel - Immoterra (Belgique)

10h30

Pause

**L'évaluation des risques financiers liés aux aléas de la requalification des friches urbaines, est-elle possible ?**

11h00

Gestion du risque économique dans les opérations de requalification des friches industrielles : Résultats obtenus sur deux sites localisés à Nieppe et à Port Saint-Louis

- Eric Branquet, Consultant - Valgo

11h30

Quelles modalités contractuelles pour encadrer le risque et gérer les responsabilités ?

- Carine Le Roy Gleizes, avocat associée - Foley Hoag

**Les contraintes liées aux projets fonciers réalisés sur d'anciens sites industriels, sont-elles un frein à leur commercialisation ?**

12h00

Urbanisation de sites industriels pollués, contraintes et opportunités : Exemples de reconversions des sites de Saint-Ouen - Alstom (93) et Asnières-sur-Seine - PSA (92) par Nexity Villes et Projets

- Bénédicte Crozon, Directeur Général Adjoint - Nexity
- Pierre Mercier, Directeur Adjoint, Sites et Sols Pollués - Nexity

12h30

Nos friches industrielles sont-elles des verrues urbaines ou une richesse de notre patrimoine immobilier ?

- Rémi Carette, Responsable de Programmes - Aventim

13h00

Déjeuner

## Thème B

### L'articulation « public-privé » en faveur de nouvelles stratégies de financement et de réduction des coûts de réhabilitation de foncier

La réduction des financements publics, peut-elle trouver un relai dans une intervention plus importante du secteur privé ?

14h00

Présentation du volet immobilier et friches industrielles de la convention cadre entre la Métropole Européenne de Lille et la Caisse des Dépôts et Consignations

- Christine Lafeuille, Directrice Adjointe Stratégie et Opérations Foncières - MEL (Métropole Européenne de Lille)
- Jean-Michel Zabiegala, Caisse des Dépôts et Consignations

14h30

Grand Lyon : retour d'expérience sur l'usage du « Projet Urbain Partenarial » (PUP) comme cadre de négociation publique-privée pour des projets d'aménagement ? Quel accompagnement public possible d'une opération d'aménagement d'initiative privée ?

**Volet 1 :** Décryptage d'une opération d'aménagement du Grand Lyon, (Marius Berliet à Lyon 08) en décrivant les rôles de chacun, entre les opérateurs privés d'un côté et les collectivités de l'autre. Quelles répartitions des maîtrises d'ouvrage ? Quels apports techniques et financiers de chacun ?

**Volet 2 :** Comment un projet d'initiative privée répond aux objectifs de politiques publiques ? Quels ont été les cadres de négociation et les moyens mis en place par la collectivité ?

**Volet 3 :** Quels enseignements en tirer pour d'autres collectivités sur la stratégie à mettre en œuvre et les compétences à développer/mobiliser ?

- Vivien Muysshondt, Chef de Projet à la Direction de l'Aménagement - Grand Lyon

- Fabienne Colin-Scarpelli, Responsable d'Equipe à la Direction de l'Aménagement - Grand Lyon
- Florence Menez, Directrice d'Etudes - Cerema Villes et Territoires
- Guillaume Fauvet, Chef de Projet - Cerema Villes et Territoires

Comment concilier le temps du renouvellement urbain avec le temps économique ?

15h15

Les temps du renouvellement urbain : Projets / Temporalités / Financements

- Ludovic Demeyer, Chargé de mission risques/friches - MEL (Métropole Européenne de Lille)

15h30

Les financements publics-privés des opérations d'aménagement en renouvellement urbain : Nouveaux outils ? Nouvelles pratiques ?

- Agnès Pouillaude, Chargée d'études en économie de l'aménagement - Cerema

16h00

Pause

La loi ALUR, un levier en faveur de la requalification des friches industrielles polluées ?

16h30

La loi ALUR, un levier en faveur de la requalification des friches industrielles polluées ?

- Antoine Carpentier, avocat associé - Fidal

17h00

La réhabilitation des terrains situés en secteur d'information sur les sols (SIS)

- Laurence Lanoy, Avocat Associé - Laurence Lanoy Avocats

17h30

Conclusions

18h00

Fin de la conférence

## A retourner avec votre règlement à WEBS :

18, rue Jules César - 78420 Carrières-sur-Seine - Tél. : 33 (0)1 39 68 26 08

Fax : +33 (0)1 61 04 96 13 - Formulaire en ligne sur [www.webs-event.com](http://www.webs-event.com)

Informations : [contact@webs-event.com](mailto:contact@webs-event.com)

Nom ..... Prénom .....

Société .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Pays ..... Fonction .....

Tél. .... Fax .....

E-mail (obligatoire).....

**Tarif : 330 € H.T. (396 € T.T.C.)**

**Tarif spécial adhérent UCIE : 290 € H.T. (348 € T.T.C.)**

**Réductions spéciales :** Déduire 10% sur chaque place supplémentaire réservée

**Entreprises localisées en France :** Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro 11 78 81284 78 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

## Règlement :

Par chèque à l'ordre de WEBS

(Une facture vous sera adressée dès réception de votre règlement)

Par virement à notre banque : Crédit du Nord, Code banque : 30076, Code Agence : 02117, Numéro de compte : 23384600200, Clé RIB : 38, libellé au nom de WEBS, en précisant "Conférence UCIE-Lille". Virement depuis l'étranger : Banque : Crédit du Nord / IBAN : FR76 3007 6021 1723 3846 0020 038 / BIC : NORDFRPP

Les droits d'inscription comprennent : le déjeuner, les pauses café, la documentation complète résumant les interventions. En cas d'annulation à moins de 21 jours avant la date de la journée, les droits d'inscription restent dûs à WEBS. Vous pouvez vous faire remplacer à tout moment en nous communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant.

**Programme :** Les organisateurs se réservent le droit de modifier certaines conférences du programme si les circonstances les y obligent.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales et s'oblige à s'y conformer.

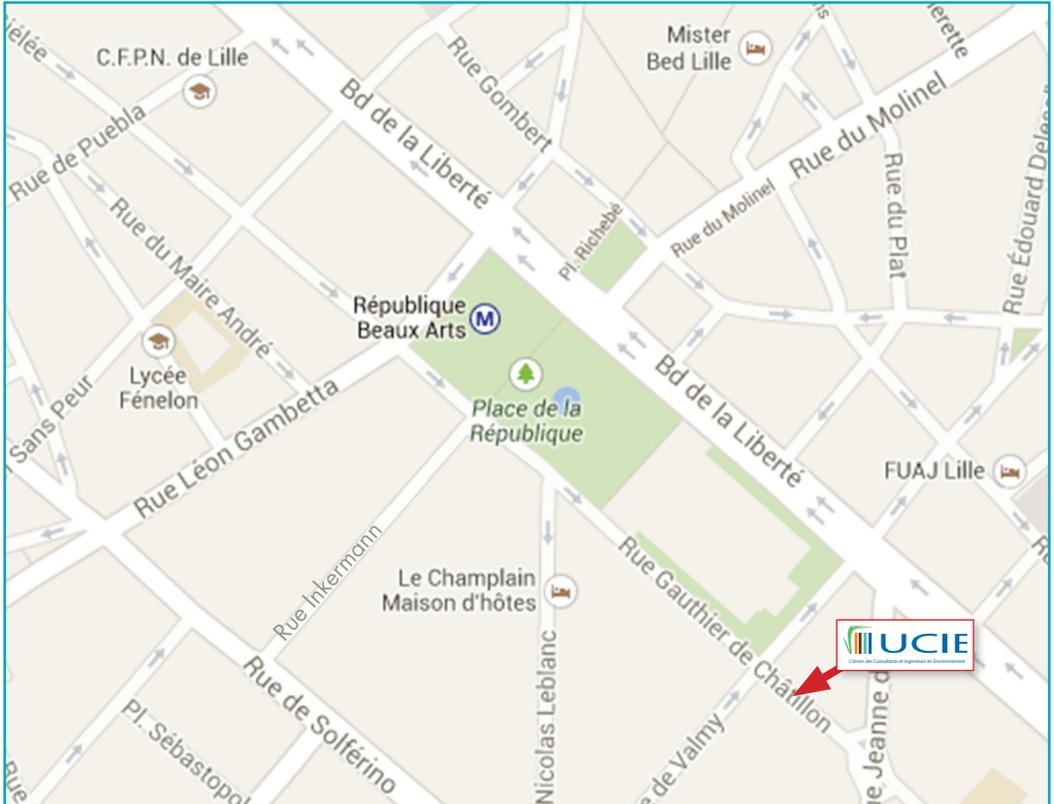
Fait à .....

Le ...../...../.....

Cachet

## Le renouvellement urbain face à la diminution de l'investissement public : Quels outils disponibles et quels leviers possibles ?

Espace Inkermann - Châtillon - 5, rue Gauthier Châtillon - 59000 Lille



Parking à proximité : 180 places

**Méto** : République Beaux-Arts

**Gares SNCF** : Lille Flandres / Lille Europe

**Aéroport** : Lille-Lesquin

**En méto** : arrêt « République-Beaux Arts » situé à l'angle de la rue

**En autobus** : arrêt place de la République

**En voiture** : parking public Sébastopol à 2 minutes à pied, parking République à 1 minute à pied

**En train** : accès facile et proximité immédiate des gares Lille Flandres et Lille Europe (10 min à pied ou 2 stations de méto)

**En avion** : 20 minutes depuis l'Aéroport Lille-Lesquin par l'autoroute A1

Navettes par bus, de l'aéroport à la gare SNCF